

SOCIETE DE TAYNINH

Paris, le 24 avril 2015

COMMUNIQUE DE PRESSE

MISE A DISPOSITION DU DOCUMENT DE REFERENCE 2014

La Société de Tayninh annonce la publication de son Document de Référence 2014.

Il a été déposé le 24 avril 2015 auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Ce document peut être consulté sur le site de la société à l'adresse www.tayninh.fr.

Des exemplaires sont également disponibles au siège de la société : 7, place du Chancelier Adenauer – 75016 Paris.

Le document de référence comprend :

- Le rapport financier annuel 2014 ;
- Le rapport du Président du Conseil d'Administration sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration et les procédures de contrôle interne ;
- Les informations relatives aux honoraires des commissaires aux comptes ;
- Le descriptif du programme de rachat d'actions ;
- L'information financière trimestrielle du 1^{er} trimestre 2015.

Pour plus d'informations, merci de contacter :

Relations Investisseurs

Julie Coulot

+33 1 76 77 57 22